

# Table des matières

Introduction	3
<b>Chapitre I</b>	
<b>Droit d'auteur et Internet</b>	<b>9</b>
<b>Section 1. Création de sites et de blogs, partage de fichiers audio et vidéo et respect du droit d'auteur</b>	<b>12</b>
Paragraphe 1. Respect des droits de l'auteur	12
1. Le droit moral de l'auteur	12
2. Le droit de reproduction	13
A. Reproduction et numérisation	13
B. Reproduction et mise à disposition	14
3. Le droit de représentation	17
Paragraphe 2. Les droits voisins du droit d'auteur	18
Paragraphe 3. La cession des droits patrimoniaux de l'auteur	18
<b>Section 2. Navigation et reproduction</b>	<b>20</b>
<b>Section 3. Téléchargement, pair à pair et « <i>streaming</i> »</b>	<b>21</b>
Paragraphe 1. Le « <i>peer to peer</i> » (P2P) et le droit d'auteur	22
1. L'évolution législative et jurisprudentielle	22
A. Les textes	22
B. Le droit positif	27
C. La jurisprudence	29

2. Les limites aux prérogatives des ayants droit	31
A. L'exception de copie privée	31
B. Les exceptions au droit d'auteur et les protections techniques	35
C. Droit d'auteur et autres droits fondamentaux (liberté de communication, vie privée)	36
Paragraphe 2. Le <i>streaming</i> et le droit d'auteur	39

## Chapitre 2

### Les noms de domaine **41**

<b>Section 1.</b> La notion de nom de domaine	41
<b>Section 2.</b> L'acquisition d'un nom de domaine	43
Paragraphe 1. Les organes de régulation et les règles de nommage	43
Paragraphe 2. L'attribution d'un nom de domaine sous une extension générique	44
Paragraphe 3. L'attribution d'un nom de domaine sous une extension géographique	45
1. Le .fr et l'AFNIC	45
2. Les règles d'enregistrement sous .fr	46
3. L'attribution d'un nom de domaine sous le .eu	48
<b>Section 3.</b> Le nom de domaine, objet de droit	49
Paragraphe 1. La qualification du nom de domaine	50
1. Un signe distinctif	50
2. Objet de propriété	51
Paragraphe 2. Le titulaire du droit au nom de domaine	53
<b>Section 4.</b> Les litiges relatifs au nom de domaine	53
Paragraphe 1. Les organes et procédures de règlement du contentieux	55

1. Les procédures préventives mises en place par les registres	55
2. Les procédures alternatives de règlement des litiges	56
A. La procédure « administrative » de l'ICANN	56
B. Les procédures alternatives de règlement des litiges du .fr	58
3. Les procédures judiciaires	60
<b>Paragraphe 2. Les principes de règlement des litiges</b>	<b>62</b>
1. Le « cybersquattage »	62
A. La jurisprudence française	63
a. La contrefaçon de marque	64
b. La protection de la marque notoire et de la marque renommée	70
c. L'action en concurrence déloyale	71
d. L'action fondée sur le décret 2007-162 du 6 février 2007	71
e. La fraude à la loi	72
B. La procédure « administrative » de l'ICANN	72
2. Les conflits entre deux titulaires du même signe distinctif	74
3. Les atteintes portées aux droits du titulaire du nom de domaine	75
A. La protection contre les marques postérieures	76
B. La protection contre les autres noms de domaine	76

## **Chapitre 3**

### **La protection des créations numériques 79**

<b>Section 1. La protection juridique des bases de données</b>	<b>79</b>
Paragraphe 1. La notion de base de données	80
Paragraphe 2. Les droits sur les données de la base	81
Paragraphe 3. Les droits de l'auteur sur la structure de la base	83

1. Les conditions de la protection	83
2. Le titulaire des droits	84
3. Les effets de la protection	85
<b>Paragraphe 4. Les droits du producteur sur le contenu informationnel de la base</b>	<b>86</b>
1. L'objet du droit	87
2. Le titulaire du droit	87
3. Les conditions de la protection	88
4. Les prérogatives du producteur	89
A. L'extraction de parties substantielles	89
B. L'extraction répétée	91
C. Les limites des droits du producteur	91
D. Les actions	92
5. La durée du droit	93
<b>Section 2. La protection juridique de la création multimédia : l'exemple du site Web</b>	<b>93</b>
Paragraphe 1. La nature juridique de l'œuvre multimédia	93
Paragraphe 2. La protection juridique d'un site Web	95
1. La protection de la présentation du site Web	95
2. La protection des données du site Web	96
3. La protection du nom du site Web	96
4. La protection de la partie logicielle du site Web	97
<b>Section 3. La protection juridique des programmes d'ordinateur</b>	<b>97</b>
Paragraphe 1. La protection du logiciel par le droit d'auteur	98
1. Le domaine et les conditions de la protection par le droit d'auteur	98
A. Le domaine de la protection	98
B. La condition d'originalité	100
2. Le régime de protection des logiciels par le droit d'auteur	101
A. Les droits moraux	101

B. Les droits patrimoniaux	102
3. La titularité des droits	104
A. L'auteur	104
B. L'auteur salarié	105
C. L'œuvre de commande	106
Paragraphe 2. La protection du logiciel par le droit des brevets	106
1. Les solutions traditionnelles	107
2. Les solutions nouvelles ou en devenir	107
A. La « Proposition de directive concernant la brevetabilité des inventions mises en œuvre par ordinateur »	107
B. La jurisprudence de l'Office européen des brevets	108

## Chapitre 4

### Les contrats spéciaux des réseaux numériques 111

<b>Section 1. L'accès à l'Internet et l'installation sur le réseau</b>	<b>111</b>
Paragraphe 1. Le contrat de fourniture d'accès	112
1. Les traits caractéristiques du contrat	112
2. Les obligations du fournisseur d'accès	113
A. L'obligation essentielle : assurer la connexion au réseau	113
a. L'accès au réseau	113
b. Le débit de connexion	114
c. La durée de connexion	116
B. Des prestations complémentaires	116
3. Les obligations de l'abonné	118
Paragraphe 2. Le contrat d'hébergement	119
1. Les traits caractéristiques du contrat d'hébergement	120
2. Les obligations de l'hébergeur	123
A. La mise à disposition du volume disque prévu	124

B. La disponibilité du site	124
C. Identification des éditeurs de sites hébergés	125
D. Les services complémentaires	126
3. Les obligations de “l’hébergé”	126
A. Des obligations techniques	126
B. Payer le prix de l’abonnement	127
C. Des obligations quant au contenu du site	127
<b>Paragraphe 3. Le contrat de création de site</b>	<b>128</b>
1. Les traits caractéristiques du contrat	128
A. L’objet du contrat	128
B. La nature juridique du contrat	129
2. Les obligations du prestataire de services	129
A. Une prestation de service informatique	129
B. Une obligation de confidentialité	130
C. Un devoir de conseil.	130
D. Autres prestations	131
3. Les obligations du client	131
A. L’obligation de collaboration	131
B. L’obligation de payer le prix	131
4. La propriété du site Web	132
A. La titularité des droits patrimoniaux	132
B. La titularité des droits moraux	133
<b>Section 2. L’optimisation de la visibilité d’un site sur l’Internet</b>	<b>134</b>
<b>Paragraphe 1. Le contrat de réservation du nom de domaine</b>	<b>134</b>
1. Traits caractéristiques du contrat	135
A. L’objet du contrat	135
B. La conclusion du contrat et sa nature juridique	136
2. Les effets du contrat	137
A. Les obligations du registraire	137
B. Les droits et obligations de l’auteur de la demande d’enregistrement	138

Paragraphe 2. Le référencement auprès d'un moteur de recherche ou d'un annuaire	139
1. Les traits caractéristiques de l'accord de référencement	140
A. L'objet de l'accord	140
B. La conclusion de l'accord et sa nature juridique	141
2. Les obligations du titulaire du site référencé	142
3. Les obligations de l'annuaire ou du moteur de recherche	143
Paragraphe 3. Le référencement auprès d'un site partenaire et d'un portail	144
1. L'accord de référencement avec un site partenaire	144
A. Les traits caractéristiques du contrat	145
B. Les obligations des parties	146
a. Les obligations de l'affilié	146
b. Les obligations du site cible	146
2. Le contrat de publicité avec un portail	147
<b>Section 3. Les contrats du Web 2.0</b>	<b>148</b>
Paragraphe 1. Les sites communautaires de partage	148
Paragraphe 2. Les plateformes de réseau social	150
Paragraphe 3. Les plateformes de ventes aux enchères	152
<b>Chapitre 5</b>	
<b>Responsabilités des prestataires techniques à l'égard des tiers</b>	<b>155</b>
<b>Section 1. Les fournisseurs d'accès (FAI)</b>	<b>157</b>
Paragraphe 1. L'absence d'obligation générale de surveillance	157
Paragraphe 2. Un régime spécial de responsabilité	158

<b>Section 2.</b>	<b>Les hébergeurs</b>	<b>160</b>
Paragraphe 1.	L'absence d'obligation générale de surveillance	161
Paragraphe 2.	Un régime de responsabilité allégée	162
	1. Les textes	162
	2. La limitation de responsabilité	163
<b>Section 3.</b>	<b>Les prestataires techniques du Web 2.0</b>	<b>167</b>
<b>Section 4.</b>	<b>Les caches</b>	<b>171</b>
<b>Section 5.</b>	<b>Les moteurs de recherche</b>	<b>173</b>
Paragraphe 1.	Responsabilité pour l'indexation d'un contenu illicite	173
Paragraphe 2.	Responsabilité pour l'aide à la recherche	176
Paragraphe 3.	Responsabilité pour les résultats de la recherche	176
	1. Utilisation de la marque d'autrui dans le code source d'un site	177
	2. Les liens sponsorisés	177
<b>Section 6.</b>	<b>Les bureaux d'enregistrement et les offices d'enregistrement</b>	<b>181</b>
<b>Chapitre 6</b>	<b>Commerce électronique</b>	<b>185</b>
<b>Section 1.</b>	<b>La loi applicable au contrat</b>	<b>187</b>
<b>Section 2.</b>	<b>La prospection des clients</b>	<b>189</b>
<b>Section 3.</b>	<b>La formation du contrat</b>	<b>191</b>
Paragraphe 1.	L'information préalable du client	191
	1. Obligation générale d'information	191
	2. Obligation renforcée à l'égard des consommateurs	192



Paragraphe 2. La conclusion du contrat	194
1. L'offre	194
2. L'échange des consentements	195
Paragraphe 3. Le droit de rétractation du consommateur	196
Paragraphe 4. La preuve du contrat	197
<b>Section 4. L'exécution du contrat</b>	199
<b>Section 5. La fin du contrat</b>	201
Sigles et abréviations	203
Éléments de bibliographie	205
Index	207